

782 projets de réindustrialisation ont reçu 1,6 milliard d'euros par l'Etat

Recyclage de métaux, ingrédients agroalimentaire, principes actifs de médicaments ou semi-conducteurs: le plan de relance de l'économie lancé en septembre 2020 a permis de soutenir 782 projets de relocalisation ou modernisation d'entreprises industrielles en France.

En début d'année, le gouvernement français annonçait un plan de 2,3 milliards d'euros sur cinq ans pour favoriser le développement des startups industrielles, avec pour objectif de contribuer à la réindustrialisation du pays, avec l'objectif de 100 nouveaux sites industriels tous les ans. D'ici à 2030, ce sont même 30 milliards d'euros qui seront alloués pour bâtir une France innovante et industrielle d'ici 2030.

Alors qu'il faudra attendre des années pour juger du succès ou non de ce dispositif, une première évaluation de ce type d'aides publiques est possible avec le plan de relance engagé en pleine pandémie de Covid-19. Cette crise sanitaire a ainsi mis en lumière la désindustrialisation à l'oeuvre en France depuis plusieurs décennies et sa dépendance dans des secteurs critiques comme les médicaments.

Pour tenter d'inverser cette tendance, l'Etat a ainsi versé au total près de 1,6 milliard d'euros de subventions à 782 projets de relocalisation ou modernisation d'entreprises industrielles en France., ce qui a permis de générer quelque 5,4 milliards d'euros d'investissements productifs dans ces entreprises. Ces projets ont permis de « *créer ou conforter 100 000 emplois* » selon Bercy. Ils ont été sélectionnés dans trois appels d'offres différents, dont la dernière vague de 72 entreprises lauréates a été annoncée jeudi par le ministère de l'Industrie.

Des aides ont ainsi été accordées à de nombreuses petites et moyennes entreprises ou startup, allant d'une minoterie en Guyane qui prévoit de créer une vingtaine d'emplois à la jeune entreprise Direct Analysis, issue du CEA-Léti dans l'Isère, qui développe pour les industriels de l'agroalimentaire des puces d'extraction d'ADN permettant de détecter les salmonelloses ou listeria. La société va ainsi créer 26 emplois. On peut aussi citer Innovafeed, productrice d'insectes pour l'alimentation animale et végétale, qui a reçu 4,5 millions d'euros en provenance du Plan de relance, pour participer à l'investissement de 50 millions d'euros dans son usine de Nesle dans la Somme.

De grands groupes ont aussi été aidés comme le sidérurgiste ArcelorMittal pour moderniser un atelier, ou Orano pour la création d'un outil industriel d'aimants permanents.

Une entreprise sur trois aidée

L'agroalimentaire a reçu 132 millions d'euros pour 97 projets. La santé a bénéficié de 829 millions d'euros pour quelque 187 projets, dont 42 visent à la relocalisation en France de capacité de production d'ingrédients pharmaceutiques actifs (API). Quelque 141 millions d'euros ont été accordés pour 107 projets dans l'électronique. Ainsi la société Linxens, basée à Mantes-la-Jolie, reçoit une aide pour créer un atelier dédié à l'assemblage de capteurs biométriques destinés aux cartes bancaires.

Pas moins de 120 projets reçoivent 317 millions d'euros d'aides dans des secteurs fournissant des intrants essentiels à l'industrie (métaux, matériaux, chimie et recyclage), tandis que le secteur de la 5G reçoit 98 millions d'euros.

Au total, une entreprise industrielle sur trois de plus de cinq salariés a été « *accompagnée* » sous une forme ou une autre, a indiqué la ministre déléguée à l'Industrie, Agnès Pannier-Runacher, lors de son audition de bilan du quinquennat devant l'Assemblée Nationale la semaine dernière. Selon elle, la France est le seul pays à avoir fini de déployer son plan de relance en Europe, « *mais aussi à avoir eu ce taux d'atteinte des entreprises* ». « *Pour donner une idée de comparaison, c'est sept fois ce qui a été réalisé sous la mandature Sarkozy entre 2008 et 2011* » selon elle. Pour autant, « *on ne va pas caracoler*

avec juste 11% du PIB dans l'industrie » a admis la ministre.

La France a perdu un million d'emplois industriels entre 2000 et 2016. « *Des pans entiers de notre industrie ont été délocalisés, des territoires entiers se sont retrouvés abandonnés* » a rappelé Agnès Pannier-Runacher.

« *En 2021, comme en 2017, 2018, et 2019, nous avons recréé de l'emploi industriel net dans nos territoires, cela n'était pas arrivé depuis 2000* », a-t-elle dit. « *On dit juste qu'en quatre ans, on a montré qu'on était capable d'arrêter la saignée industrielle, le sujet maintenant c'est de construire le rebond* », a-t-elle ajouté. En particulier, elle a reconnu un « *énorme travail à poursuivre sur la question de l'automatisation et de la numérisation des chaînes de production* », ainsi que sur la construction d'une filière de machines-outils.

« *La vérité commande de dire qu'on a encore des acteurs de taille modeste, parfois très pertinents, très pointus, mais de taille modeste, pas toujours très connus des Français et qu'il y a un gros boulot de structuration à faire* » en ce domaine, a-t-elle dit.

À lire aussi

[Comment la France veut convaincre l'Europe de se réindustrialiser](#)